

L'éveil Normand

BEAUMESNIL. Une extension en vue

Un nouveau projet de cabinet médical, à Beaumesnil, est à l'étude. Pour les élus, l'enjeu est double : tenter d'apporter une réponse au problème d'offre médicale sur la commune nouvelle, mais aussi sauvegarder la pharmacie de la commune déléguée.

La désertification médicale est un réel enjeu dans nos communes rurales. Pour lutter contre ce phénomène, les élus de Mesnil-en-Ouche viennent de valider la création d'un cabinet médical, en extension de l'existant, route du château d'eau, à Beaumesnil.

Le maire de Mesnil-en-Ouche, « Le médecin serait prêt à nous vendre une partie de son cabinet existant (100 m²) pour que nous puissions construire, à côté, une extension de 100 m² ».

Les médecins de retour à la campagne ?

À l'annonce de ce projet, quelques élus s'interrogent, à l'image de Jean-Michel Adeline, maire délégué de Saint-Pierre-du-Mesnil. « On prend des risques quand même : et si aucun médecin ne vient s'installer ? On fait des investissements, on a des beaux locaux mais si on n'a personne à mettre dedans... Moi, je n'aurais pas construit tout de suite ».

Jean-Noël Montier répond : « Le projet ne sera lancé que si la pharmacie est assurée d'être reprise. Or elle ne sera reprise que s'il y a deux médecins (et donc autant

d'ordonnances) sur la commune déléguée. Ce qui est le cas actuellement mais qui ne va pas durer, le Dr Mezin (autre médecin de Beaumesnil, rue du château) partant à la retraite prochainement ».

Il poursuit : « Or, aucun médecin ne pourra s'installer dans le cabinet du Dr Mezin, qui n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et est intégré à la maison. Donc il nous faut en créer un deuxième, pour qu'ensuite, un autre médecin vienne s'installer. Si on ne fait rien, dans quelques années, nous n'aurons plus qu'un seul cabinet médical – donc un seul médecin – à Beaumesnil. Et

la pharmacie ne résistera pas si tel est le cas. Alors, oui, dans toute décision, il y a un risque. Mais on peut aussi ne rien faire et laisser les choses mourir ».

Lucie Drieu

Et la maison pluridisciplinaire ?

Quid de la maison médicale pluridisciplinaire annoncée, depuis plusieurs années ? « C'est un autre grand projet. Mais pour qu'il puisse se réaliser, il faut que ce soit une démarche des médecins, et il faudrait qu'il y en ait deux sur notre commune qui se mettent d'accord pour porter le projet. Or, pour l'heure, ce n'est pas le cas. En attendant, on va essayer de mener à terme nos deux pôles médicaux, un à La Barre et un à Beaumesnil ». À noter aussi qu'à l'heure actuelle, seules les maisons médicales pluridisciplinaires peuvent bénéficier de subventions de l'Etat à la construction.

Un projet qui devrait permettre de pérenniser et d'équilibrer l'offre de soin sur le territoire de la commune nouvelle mais aussi de « sauver » la pharmacie accolée à l'ensemble (l'actuel pharmacien va prendre sa retraite).

« Nous nous sommes rapprochés des deux, pharmacien et médecin (Dr Lagaudef) », explique Jean-Noël Montier, le